

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 FÉVRIER 2025
LISTE DES DELIBERATIONS**

Affichée et publiée sur le site internet de la commune le 25 février 2025

Le conseil municipal s'est réuni le 24 février 2025 à dix-huit heures, à la mairie et a examiné les délibérations suivantes :

DELIBERATION /OBJET	APPROUVÉE/REJETÉE
Délibération 2025-02-24-01 : Fermeture de postes	APPROUVÉE
Délibération 2025-02-24-02 : Protection sociale complémentaire - Mandatement du Centre de gestion de la fonction publique du Doubs	APPROUVÉE
Délibération 2025-02-24-03 : Débat d'orientations budgétaires + pièce annexe	ACTÉ
Délibération 2025-02-24-04 : Approbation de la convention de servitudes ENEDIS/Ville de MANDEURE + pièce annexe	APPROUVÉE
Délibération 2025-02-24-05 : Désaffectation, déclassement du domaine public et intégration au domaine privé de la commune de l'immeuble non bâti cadastré AC 632 rue de la Libération 25350 MANDEURE	APPROUVÉE
Délibération 2025-02-24-06 : Vente de la parcelle AC 632 rue de la Libération 25350 MANDEURE	APPROUVÉE
Délibération 2025-02-24-07 : Prolongation de la mission de conseil en énergie partagé auprès des communes de plus de 2000 habitants de Pays de Montbéliard Agglomération + pièce annexe	APPROUVÉE
Délibération 2025-02-24-08 : Adhésion de la commune de Mandeure à TERRITOIRE 25	APPROUVÉE
Décision 2025-001 du 20 janvier 2025 - Décision modificative n°3 au budget primitif 2024 : Augmentation des crédits pour la couverture des dotations aux amortissements	ACTÉE

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie

Le Maire



Jean-Pierre HOCQUET